



BANQUE des
TERRITOIRES



Economie circulaire – interventions de la Banque des Territoires

Syvadec – 2 juillet 2019

La Banque des Territoires : un des 5 métiers du Groupe



Filiales et participations



Banque des Territoires



Retraites & formation professionnelle



Gestions d'actifs



Financement des entreprises

Les principes d'intervention

Définis en fonction du rôle d'une banque d'intérêt général

Pas de subvention, ni de logique d'appel à projets.

Pas de dates limites pour la remise et l'étude des dossiers

Intervention en lien avec les partenaires

Le prêt

Des prêts de long terme pour l'investissement des collectivités et le logement social

Investissement des collectivités : prêts de 25 à 40 ans pour financer les projets dans tous les domaines.

Jusqu'à 60 ans dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Logement social et structures d'hébergement à but non lucratif : financement des acquisitions foncières, de la construction et de la réhabilitation des logements à des conditions privilégiées de taux et de durée.

L'investissement et les participations

En direct : un rôle d'actionnaire pour le portage et le développement de projets

Projet de développement cohérent avec une logique territoriale. Pas de secteur ou thème exclu a priori

Business plan raisonnable et équilibré

Financement en fonds propres et, principalement, quasi-fonds propres (CCA, titres participatifs, etc...)

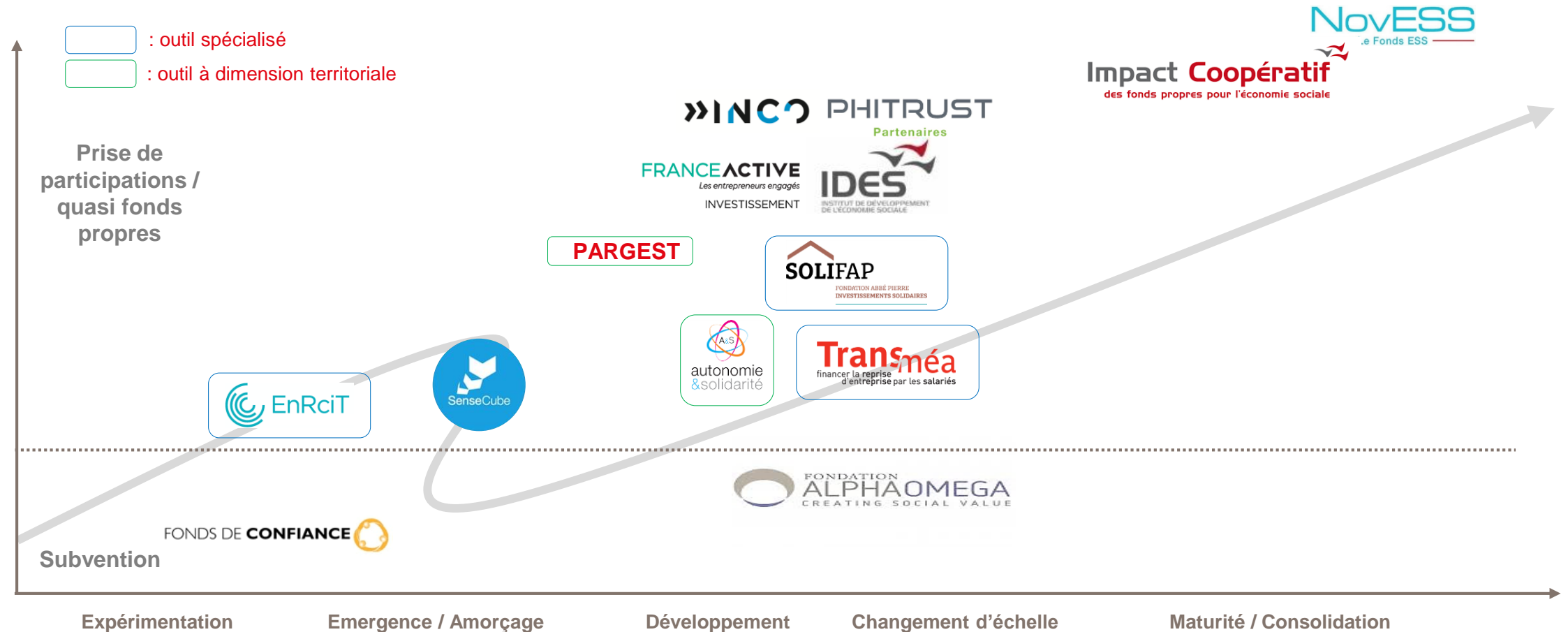
Part minoritaire, recherche d'un effet de levier (entrée d'au moins un autre investisseur)

Investisseur de long terme : pas de logique de sortie à court terme

Min de 100 k€

L'investissement et les participations

Indirect : financement intermédié via des structures partenaires (exemple ESS)



Les consignations

Un service d'intérêt général, simple et efficace

Plus de 160 cas de consignations permettant notamment de :

- *Faciliter les projets d'aménagement : préemption / expropriation*
- *Garantir un engagement ou une obligation : garanties financières des ICPE, dont sites déchets et éoliens*
- *Sécuriser les fonds en matière de politiques publiques (PPRT, Fonds de revitalisation)*
- *Protéger les intérêts des parties en justice*
- *Sécuriser les fonds en déshérence*

Les contacts

AJACCIO

Véronique Garcia – 04 95 10 40 05 – veronique.garcia@caissedesdepots.fr

BASTIA

Pierre Bignon – 04 95 10 40 15 – pierre.bignon@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr



| [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

